

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 72 (2000)

Heft: 3

Artikel: Pourquoi un inventaire

Autor: Lovisa, Maurice

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129798>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ports qui ont exigé d'imposants moyens. Le résultat a convaincu les autorités de Bassins et Begnins de prolonger ce sentier didactique au nord de Vich. Demeure toutefois un point noir, le passage de la Route Suisse à hauteur de l'usine électrique des Avouillons. La solution pourrait être un passage sous le pont de la Promenthouse.

- On passe maintenant le relais aux communes -conclut Gérald Bérutto- pour tout ce qui suivra, entre autres cette dernière réalisa-

tion qui appelle un consensus local. Ce qui est créé maintenant, ce qui est ouvert aux promeneurs, c'est un sentier de nature qui va de la montagne jusqu'au Lac Léman à travers des paysages variés et, pour une large part, conservés intacts.

Au service de cet aspect nature un professeur de biologie retraité va apporter son éclairage de scientifique. Un élément de plus que les communes pourront faire valoir quand le sentier leur sera remis. Et

qu'elles devront canaliser le flot des promeneurs et des classes de nature venues voir, au bord de la Promenthouse, le meilleur usage qu'on ait pu faire d'un objet construit voilà plus de soixante ans pour empêcher le passage des chars ennemis.

Et qui, au lieu de barrer la route, l'ouvre vers de nouveaux horizons.

Robert Curtat

Pourquoi un inventaire

La fin de la guerre froide en Europe a eu pour la Suisse diverses conséquences attendues ou inattendues. Si la réduction des effectifs de l'armée était prévisible, la possibilité d'étudier de manière scientifique le patrimoine bâti du Département de la défense est une conséquence plus surprenante.

La réforme Armée 95 a eu pour conséquence la mise à la retraite d'un ensemble de plus de 13'000 objets bâtis qui ne répondent plus aux critères actuels de la doctrine d'engagement de l'armée soit pour des motifs économiques (entretien trop coûteux suite au vieillissement de l'infrastructure) soit pour des raisons purement tactiques (ouvrages en surnombre ou situés en dehors des zones prévues de défense statique).

L'intérêt historique de ces constructions ayant été reconnu par l'administration fédérale (notamment en se basant sur les articles 3 à 6 de la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage), un groupe de travail composé de représentants des offices civils et militaires et des Commissions pour la protection des monuments respectivement du paysage et de la nature ainsi que d'historiens militaires a été spécialement constitué.

La spécificité des constructions allée à la nécessité d'une certaine confidentialité ont amené à la réalisation d'un inventaire spécifique. Le corpus qu'il s'agit de recenser et étudier comporte plus de 20'000 objets :

- fort d'artillerie et d'infanterie
- fortins et abris d'infanterie
- positions et observatoires d'artillerie

- barrages antichars sur route et dans le terrain (les fameux "table-ronnes")
- ouvrages de support logistique tels que téléphériques, aqueducs, etc...

Il est fortement inhomogène dans ses constructions par :

- leur taille, qui varie fortement; de l'abri capable d'abriter un seul homme au fort d'artillerie pour plus d'un millier de soldats,
- leur site de construction; des plus variés et couvrant tous les types de terrain présent en Suisse, du milieu urbain à la haute montagne en s'intégrant parfois à des constructions civiles,
- par les matériaux mis en oeuvre, de la pierre de taille au béton armé en passant par les éléments préfabriqués, sans oublier les ouvrages sous roc pour lesquels pratiquement toutes les techniques de forage ont été utilisées,
- par leur période de construction, de 1885 à 1990 qui présente des phases très distinctes.

L'inventaire en cours devrait permettre une large sensibilisation à ce patrimoine bâti jusqu'ici méconnu soit des responsables cantonaux de la protection des monuments pour lesquels ces constructions représentent une problématique nouvelle, soit pour le grand public. Il fait régulièrement l'objet de publications.

Ces édifices ne sont par ailleurs rien d'autres que la plus récente phase de construction d'un processus de protection du territoire qui dure depuis plus de deux mille ans. On dispose aujourd'hui en Suisse d'innombrables publications sur les fortifications moyen-



Passerelle du Moulin du Creux après transformation du barrage

âgeuses, des spécialistes en restauration existent, l'histoire de l'architecture de ces ouvrages est enseignée dans de nombreuses universités.

Personne ne mettrait en doute, ne serait-ce qu'en observant l'engouement qu'elles suscitent, la nécessité de les conserver.

Peu de fortifications baroques ont été conservées en Suisse notamment du fait du développement urbain à la fin du XIXème siècle. Il s'agit aujourd'hui de se poser la question de l'avenir que nous voulons réserver aux ouvrages construits durant ces cent dernières années.

Si ces fortifications sont déjà probablement partie intégrante de notre histoire récente, et vraisemblablement de notre inconscient collectif (le "Gruyère suisse") elles n'ont pas jusqu'à ce jour bénéficié d'une étude scientifique systématique.

Maurice Lovisa, chargé de l'inventaire.

Renseignements sur l'inventaire auprès de : S. Keller, EMG, Div biens immob mil, Papiermühlstr. 14, 3003 Bern, 031 324 53 68.